

Rappelons cependant que nos racines s'appellent, dans la lignée de Bougainville en 1789, Lucien Lacaze, ancien ministre de la Marine, membre de l'Académie française, Raoul Castex, grand théoricien militaire, Paul Langevin, professeur au Collège de France, Paul Painlevé, ancien président du Conseil et ancien ministre des Armées, Emile Bertin, génie de la recherche et de l'innovation, Théodore Monod, spécialiste incontesté des déserts, Jean-Baptiste Charcot que l'on ne présente pas, pas plus qu'Eric Tabarly, Marin Marie et bien d'autres...

C'est donc en connaissance de cause que le Président de la République a bien voulu accorder son haut patronage à l'anniversaire que nous fêtons à cet instant. L'Académie en est particulièrement honorée. Merci, Amiral, qui le représentez aujourd'hui de lui exprimer notre gratitude

Merci Madame la ministre de votre présence qui manifeste l'importance du lien qui nous unit au ministère des Armées, comme c'est le cas avec le ministère de la mer, et de l'intérêt que vous portez à nos travaux.

Merci à vous Monseigneur, dont l'appartenance à l'Académie est hautement symbolique à bien des égards et alors que la Principauté s'apprête elle aussi à commémorer un centième anniversaire, celui de la disparition de votre trisaïeul, le Prince Albert Ier, le Prince savant, le Prince navigateur, créateur du Musée océanographique de Monaco puis de l'Institut océanographique de Paris devenu Maison des Océans, tant appréciée de notre communauté maritime.

C'est donc le 28 octobre 1921, ici-même que notre compagnie, supprimée sous la Révolution, connut sa renaissance.

Ses origines remontent à 1752, mais parce que « Royale » il lui arriva grand malheur en 1793, pour n'être réhabilitée que 128 ans plus tard.

Il y avait bien eu un projet de refondation en 1801 par Pierre-Alexandre-Laurent Forfait, ministre de la Marine par ailleurs très brillant ingénieur du Génie maritime et membre de l'Institut.

Il n'eût pas le loisir de mener à bien son entreprise, démissionnant la même année de son poste de ministre pour rejoindre le Conseil d'Etat.

En 1814, Charles Dupin, ingénieur et mathématicien, membre de l'Académie des sciences, avec laquelle nous entretenons des liens historiques très étroits, élaborait un projet largement abouti mais qui ne vit pas non plus le jour.

L'Académie renaît donc il y a un siècle, porteuse de la mission- je cite- « d'entretenir et de développer, dans le domaine maritime, les études du caractère le plus élevé ».

Le chef d'état-major de la Marine - que je salue et remercie de son soutien -, peut témoigner que tel est toujours notre engagement.

En 1921 le président de l'Académie, Adolphe Landry, ancien ministre, déplorait déjà dans son discours, je cite : « l'indifférence avec laquelle, de tout temps, malheureusement, le plus

grand nombre de Français ont considéré les questions maritimes ». Le premier devoir de l'Académie rappelait-il, est de travailler par elle-même.

Autre vérité qui a traversé le siècle et qui, aujourd'hui, à la faveur de notre renaissance, trouve chez nous un écho particulier tant nous avons pour ambition première d'être des acteurs du renouveau maritime.

L'Académie que nous connaissons aujourd'hui dispose pour cela de nombreux atouts :

- une **organisation** éprouvée,
- un **spectre de compétences** englobant toutes les problématiques maritimes,
- une **somme et une diversité de talents** et d'expériences inégalées, associées à une grande capacité d'intelligence collective.
- une **attractivité** jamais démentie.

Ces atouts en font un cercle privilégié de réflexion et de promotion de ce renouveau.

L'Académie est aujourd'hui portée par des vents favorables :

- à trois reprises depuis deux ans le Président de la République a eu l'occasion de s'exprimer fortement sur les enjeux maritimes, jusqu'à dire à Montpellier en décembre 2019 que le 21^{ème} siècle serait maritime.
- un ministère de la mer, si longtemps attendu et dont l'ensemble de la communauté des gens de mer a salué l'avènement.
- un ambassadeur des pôles et des enjeux maritimes, appellation redessinant les contours de la mission confiée jusqu'il y a peu à notre nouveau confrère, ambassadeur des océans.
- un Secrétariat général de la mer dont la pertinence et l'action sont unanimement reconnues.
- une Marine nationale en constant éveil et qui affirme chaque jour la présence de la France sur tous les océans.
- Un cluster et des acteurs de l'économie maritime qui font preuve d'un dynamisme remarquable.
- Des organismes de recherche parmi les meilleurs au monde

Mentionnons enfin une actualité de nature à dissiper toutes les interrogations et tous les doutes s'il devait en rester sur l'importance des enjeux maritimes en ces temps troublés.

- **enjeux géostratégiques** - l'Indo-Pacifique et la Méditerranée orientale en sont les lieux de cristallisation
- **enjeux de juridiction** sur les Zones économiques exclusives, en mer de Chine, en méditerranée comme au large du Kenya et de la Somalie
- **enjeux économiques** : le transport maritime, les câbles sous-marins, la pêche, les énergies marines, les métaux rares...
- **enjeux juridiques** : le statut de la haute mer, les grands fonds marins,
- **enjeux environnementaux**, liés en particulier au réchauffement climatique, avec leur cortège d'inquiétudes – la fonte des calottes glaciaires, les incertitudes pesant sur les

puits de carbone océaniques, les migrations halieutiques, les pollutions de toute nature – l'on songe aux plastiques- et bien entendu les douloureuses migrations humaines

- **enjeux scientifiques**, en particulier sur les perspectives de l'océan nourricier
- enjeux de **sécurité et de sûreté** (sauvetage, narcotrafic, piraterie)...

Et la liste pourrait être largement complétée.

Leur singularité n'est-elle pas qu'ils soient tous d'ampleur planétaire et imbriqués les uns aux autres pour le meilleur... mais parfois aussi pour le pire ?

L'Académie de marine se trouve être ainsi à la croisée des chemins un partenaire naturel des réflexions engagées sur ces différents thèmes. Avec sa spécificité et ses compétences, elle est appelée à participer à la diffusion de la connaissance de la mer et des océans, tant vis-à-vis des responsables politiques et économiques que de l'opinion publique et de la jeunesse - notre confrère Tristan Lecoq nous en parlera tout à l'heure-.

Et puisque le maritime a sa propre approche des frontières, nous avons la volonté de nous associer à la définition des contours d'une Europe de la mer, telle qu'elle se dessine à l'orée de la présidence française du Conseil de l'Union. Ce sera d'ailleurs le thème de notre première « Rencontre » organisée le mois prochain dans le cadre de l'année du Centenaire.

Dans ces conditions, tourner le dos à la mer serait à coup sûr un grave manque de perspicacité et de vision politique.

Tel n'est pas, ou plus, le cas et il faut s'en réjouir.

L'Académie de marine, grâce à la connaissance et à l'expérience de ses membres restera elle aussi attentive au fait que les enjeux maritimes, parce qu'ils sont souvent « hors la vue » ne soient pas « perdus de vue ».

Forte de la protection que lui a accordée le Président de la République en juillet 2019, **Forte** de son installation à l'Hôtel de la Marine – voulue et soutenue par trois Présidents de la République - qui lui permet d'entretenir activement la mémoire maritime d'un lieu à la fois prestigieux et hautement symbolique,

Forte aussi de la confiance qui lui est accordée et du crédit qui lui est reconnu, elle s'attachera à jouer avec détermination son rôle d'influenceur et de promoteur de l'excellence maritime française.

L'année du centenaire sera l'occasion de faire prendre corps à cet engagement

Plusieurs événements d'importance, en sus de nos activités traditionnelles, en seront les marqueurs : cinq « Rencontres » - j'en ai cité une- organisées à Paris, à Brest, à Toulouse et à Marseille seront autant d'occasions d'aborder le thème de la nouvelle dynamique européenne pour la mer, celui des enjeux stratégiques des espaces maritimes, celui de la transition numérique du monde maritime, celui de réseaux scientifiques d'échanges maritimes aux 18^{ème} et 19^{ème} siècle, celui de la connaissance de l'environnement océanique et enfin ceux de la politique européenne de la pêche et de l'aventure armatoriale.

En conclusion de cette année d'exception, au début de l'année 2023, nous organiserons un grand colloque sur le thème de l'excellence maritime française de sorte à en valoriser une nouvelle fois les atouts.

Voilà une feuille de route ambitieuse, à la hauteur des promesses et des dangers de l'océan du 21^{ème} siècle. Nous relèverons ce défi, car ce sont des sujets majeurs, déjà et demain plus encore, sous les feux de l'actualité mondiale.

En vous remerciant de votre attention, je déclare ouverte l'année du Centenaire de la renaissance de l'Académie de marine.